

République française

Département du Tarn

COMMUNE DE BUSQUE

Séance du 19 juillet 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 11/07/2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bertrand BOUYSSIE

Présents : 11

Présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Stéphane BOUSQUET, Alexis BONLEUX, Marielle BOVE, Emilie CARCENAC, Pierre-Eric DEHAYE, Michel GAYRAUD, Denis SABO, Bruno SENRA, André VAISSIERE

Votants: 13

Pour: 7

Contre: 6

Représentés: Jean-Claude DEVAL par Cédric MILHAUD, Patrice AUSSAGUES par Denis SABO

Abstentions: 0

Excusés: Emmanuelle LENTO

Absents: Laurent NUNES

Secrétaire de séance: Pierre-Eric DEHAYE

Objet: DETERMINATION DU NOM CHEMIN NOUVELLEMENT CREE - DE_2022_015

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer le chemin nouvellement créé sur le secteur de Valèry parcelle n° 1014.



Propositions: chemin des Libellules ou chemin des Coccinelles

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 6 voix pour chemin des Libellules et 7 voix pour chemin des Coccinelles, décide :

- de nommer ce chemin : chemin des Coccinelles

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Bertrand BOUYSSIÉ

Le Secrétaire de séance
DEHAYE Pierre-Éric



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21/07/2022
et publié ou notifié
le 25/07/2022